

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
Présence obligatoire du demandeur lors du dépôt du dossier

**Le mineur sera obligatoirement accompagné
par l'un de ses parents**

ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé

- 1 photo récente, aux normes et en couleur sur fond uni et clair, non découpée et autre que celle figurant sur votre CNI ou Passeport actuel** : tête nue et de face. Il ne faut pas de lunettes, le visage doit être dégagé, les yeux visibles et la bouche fermée.
- L'ancienne carte nationale d'identité en cas de renouvellement ➤ **original**
- Le passeport français en cours de validité ➤ **original**
- Copie intégrale ou extrait avec filiation d'acte de naissance délivré par la mairie du lieu de naissance datant de moins de 3 mois.
- Justificatif de domicile :
 - Facture d'eau, de gaz, impôts, téléphone, assurance logement, quittance de loyer (sauf particulier) de moins de 6 mois à moins d'un an. ➤ **original**
 - Attestation d'hébergement + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Si changement état civil :
 - Cas de mariage : copie intégrale d'acte de mariage de moins de 3 mois délivré par la mairie du lieu de l'évènement
 - Cas de veuvage : copie intégrale d'acte de décès de moins de 3 mois délivré par la mairie du lieu de décès ou par la mairie du lieu de domicile du défunt
 - Changement de prénom/nom : copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois délivré par la mairie du lieu de naissance
 - Nom d'usage : jugement de divorce ou autorisation écrite par l'ex-époux
- Pour vol : déclaration faite au commissariat + timbre fiscal de 25 euros (bureau de tabac ou internet)
- Pour perte : déclaration faite sur place le jour de dépôt de dossier + timbre fiscal de 25 euros (bureau de tabac ou internet)
- Certificat de nationalité française ou décret de naturalisation/de réintégration
- Pour mineur :
 - Pièce d'identité du père ou de la mère en cours de validité
 - Jugement de divorce mentionnant l'autorité parentale et la résidence principale (si garde alternée : pièces d'identité et justificatifs de domicile des 2 parents)
 - Pour nom d'usage : autorisation écrite par le parent non présent + photocopie carte d'identité
- Pour tutelle, foyer, famille d'accueil : Jugement faisant mention du représentant légal pour les démarches administratives + pièce d'identité du représentant légal

Dépôt de dossier : UNIQUEMENT sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h50 à 11h50 et de 13h20 à 16h40 <https://rendezvousonline.fr/> ou au 04.77.40.30.38
Permanence le mardi hors vacances scolaires de 17h00 à 17h40 pour les dépôts
Remise de la nouvelle carte : UNIQUEMENT sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h40 à 12h00 et de 13h10 à 17h00 <https://rendezvousonline.fr/> ou au 04.77.40.30.38
Permanence le mardi hors vacances scolaires de 17h00 à 18h00 pour les remises
Vous avez la possibilité de faire une pré-demande sur internet : <https://ants.gouv.fr>

Rendez-vous le à

LISTE DES MAIRIES EQUIPEES D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL

<u>ANDREZIEUX-BOUTHEON</u> . Avenue du Parc 04.77.55.03.42	<u>SAINTE GALMIER</u> . place de la Devisse 04.77.52.74.00
<u>BALBIGNY</u> . 20 rue du onze novembre 04.77.28.14.12	<u>SAINTE-JEAN-BONNEFOND</u> . bd Aristide Briand 04.77.95.07.03
<u>BOËN</u> . place de l'Hôtel de ville 04.77.97.72.40	<u>SAINTE-JUST-SAINTE-RAMBERT</u> rue Gonyon 04.77.52.48.53
<u>BOURG-ARGENTAL</u> . place de l'Hôtel de ville 04.77.39.61.34	<u>SORBIERS</u> rue de la Flache 04.77.01.11.30
<u>CHARLIEU</u> . 12 rue Jean Morel 04.77.69.33.89	<u>VEAUCHE</u> Place Jacques Raffin 04.77.36.82.82
<u>LE COTEAU</u> . Parc Bécot 04.77.67.05.11	<u>VILLARS</u> 13 rue de l'Hôtel de Ville 04.77.93.53.46
<u>FEURS</u> . 4 bis place Antoine Drivet 04.77.27.40.00	
<u>FIRMINY</u> . 2 place Gambetta 04.77.40.50.60	
<u>LA FOUILLOUSE</u> 1 rue de la Croix de Mission 04.77.30.10.34	
<u>LA GRAND CROIX</u> . 2 rue Jean Jaurès 04.77.73.22.43	
<u>L'HORME</u> . BP – 10 cours Marin 04.77.22.12.09	
<u>MONTBRISON</u> . place de l'Hôtel de ville 04.77.96.18.18	
<u>NOIRETABLE</u> . 1 rue Claude Peurière 04.77.24.70.12	
<u>PELUSSIN</u> . 2 place de l'Hôtel de ville 04.74.87.62.02	
<u>RENAISON</u> . 152 rue de Gruyères 04.77.64.40.22	
<u>RIORGES</u> . 411 rue Pasteur 04.77.23.62.62	
<u>RIVE-DE-GIER</u> . 23 rue de l'Hôtel de ville 04.77.83.07.80	
<u>ROANNE</u> . place de l'Hôtel de ville 04.77.23.20.00	
<u>ROCHE –LA-MOLIERE</u> . 2 rue Sadi Carnot 04.77.90.77.00	
<u>SAINTE-BONNET LE CHATEAU</u> . 23 avenue Paul Doumer 04.77.50.52.40	
<u>SAINTE-CHAMOND</u> . avenue Antoine Pinay 04.77.31.05.05	
<u>SAINTE-ETIENNE (9 mairies de proximité)</u> . Hotel de ville Place de l'Hôtel de ville 04.77.48.77.30 . Centre-deux 13 rue des Docteurs Charcot 04.77.81.20.33 . Tarantaize 20 rue de Tarantaize 04.77.48.77.80 . La Métare 94 bd Alexandre de Fraissinette 04.77.53.55.60 . Cotonne 20 place Bobby Sands 04.77.57.91.09 . Rochetaillée place du Château 04.77.32.88.52 . Sainte-Victor place de la Mairie 04.77.90.44.28 . Terrenoire place Jean et Hippolyte Vial 04.77.95.82.98	